

# Concertation préalable du public sur le projet de champ captant des Landes du Médoc

## COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA RÉUNION PUBLIQUE n°1

Mardi 9 novembre 2021 – Lacanau



La première réunion publique de la concertation préalable sur le projet de Champ Captant des Landes du Médoc s'est déroulée le mardi 9 novembre à Lacanau. Parmi les 150 personnes que comptait l'assemblée, des habitants du Médoc ainsi que de nombreux élus locaux, des sylviculteurs et des représentants d'associations, notamment en lien avec la forêt et la gestion de l'eau, étaient présents.

La réunion était présidée par Alain ANZIANI, président de Bordeaux Métropole. Il était entouré de Sylvie CASSOU-SCHOTTE, vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement, de Julie SAMBLAT, directrice de projets également à la Direction de l'eau de Bordeaux Métropole et d'Emilie GRAVELIER, cheffe de projets à la Direction de l'eau de Bordeaux Métropole.

La rencontre s'est également déroulée en présence des garantes de la concertation désignées par la Commission nationale du débat public (CNDP), Mesdames Marianne AZARIO et Esmeralda TONICELLO.

**L'enregistrement vidéo intégral de la réunion, ainsi que les présentations des différents intervenants sont disponibles sur le site internet de la concertation : [bxmet.ro/champcaptant](https://bxmet.ro/champcaptant)**

### Introduction

Dans un premier temps, et après un mot de bienvenue de **Laurent PEYRONDET**, maire de Lacanau et président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et étangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG), la parole est donnée au président de Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage du projet. **Alain ANZIANI** rappelle le contexte d'élaboration du projet qui doit aboutir à un meilleur partage de la ressource en eau (bien commun), à l'échelle du département de manière à permettre le renouvellement naturel des nappes. Un sujet qu'il qualifie de primordial pour l'avenir. En termes de méthode, il souligne la volonté de la Métropole d'inscrire le projet dans une dynamique de coopération entre tous les territoires.

Pour conclure cette séquence d'ouverture, **les garantes** présentent leur rôle et leurs missions, visant à garantir l'information et la participation du public tout au long de la concertation préalable.

## Thème 1 : La ressource en eau en Gironde

**Interventions initiales :** En amont de la présentation du projet, **Bruno de GRISSAC** et **Franck QUENAULT**, respectivement directeur du Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG) et animateur du SAGE Lacs médocains au Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et étangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) sont invités à présenter l'état de la ressource en eau en Gironde et dans le Médoc. Le retour historique sur la gestion des nappes profondes en Gironde met en lumière la **surexploitation de la nappe profonde de l'Eocène centre**, dont dépendent en grande partie la Métropole bordelaise et les territoires situés à l'est du département pour leur alimentation en eau potable. Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc, évoqué pour la première fois en 1996 sous le nom *d'Oligocène de Ste Hélène*, est une solution pour « soulager » cette nappe. M. de GRISSAC rappelle que le projet s'inscrit dans le cadre du **Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des nappes profondes**, élaboré en 2003, dont l'objectif est de pérenniser l'approvisionnement en eau potable de la Gironde à partir des nappes profondes du département au vu de l'excellente qualité de cette ressource. Il souligne le fait que le schéma donne la priorité aux économies d'eau et à la maîtrise des consommations, mais que la recherche de ressources de substitutions est un complément indispensable aux économies déjà réalisées.

De son côté, **Franck QUENAULT** rappelle que le projet de Champ Captant serait localisé dans le périmètre du SAGE des lacs médocains (Hourtin-Carcans et Lacanau). La Commission locale de l'eau (CLE), composée d'acteurs du territoire, devra donc donner son avis. Elle a d'ailleurs déjà formulé un certain nombre de questions au porteur de projet et souhaite en particulier s'assurer du maintien d'un niveau d'eau suffisant pour satisfaire les différents usages (sylviculture, tourisme et loisirs...).

**Questions du public :** Après cette première présentation, les interventions du public ont porté notamment sur la question des **volumes pouvant/devant être prélevés dans la nappe de l'Oligocène via le champ captant** que ce soit lors de sa mise en service ou à plus long terme. La difficulté à prévoir l'évolution des besoins a été soulignée, tout comme les marges d'économie d'eau encore existantes pour limiter les volumes à prélever. En lien avec ces thématiques, le public a demandé à pouvoir **accéder aux données et études** dont disposent Bordeaux Métropole, ses partenaires et bureaux d'études. À ce stade de la réunion, les participants ont également interpellé les intervenants sur les **effets potentiels du projet** en particulier sur la nappe phréatique et les étangs médocains.

**Réponses apportées :** Dans ses réponses, M. de GRISSAC a réaffirmé que la gestion prospective des nappes profondes est essentielle pour l'approvisionnement en eau potable, tout en admettant qu'elle reste compliquée, car elle dépend de paramètres qui évoluent constamment. Interpellé sur la notion de sécurisation de l'alimentation en eau de la Métropole bordelaise au vu d'exemples d'épisodes de pollution, Alain ANZIANI a indiqué que le risque de pollution des eaux superficielles justifie l'approvisionnement quasi exclusif par les nappes profondes qui sont beaucoup moins vulnérables. **À la demande des garantes, le maître d'ouvrage s'est également engagé à publier sur le site de la concertation les données et études mentionnées au cours des échanges.**

## Thème 2 : La genèse du projet et les alternatives étudiées

**Interventions initiales :** M. de GRISSAC a ensuite repris la parole pour présenter **la genèse du projet et les alternatives étudiées**. Il a rappelé que le Champ Captant des Landes du Médoc constitue un **projet de substitution parmi d'autres** pour soulager l'Eocène centre. Il permettrait de « déplacer » les 10 millions de m<sup>3</sup> prélevés en trop chaque année dans l'Eocène sur une autre nappe : l'Oligocène. Le projet est à l'étude depuis les années 2000 et fait partie des **trois alternatives jugées les plus pertinentes** pour répondre à la surexploitation de l'Eocène, dont une est toujours à l'étude (*Cénamonien du Sud Gironde*) et l'autre abandonnée (*Eau de la Garonne*). Il insiste sur le fait que depuis une vingtaine d'années, les différentes solutions de substitution qui ont été mises en œuvre, à l'échelle locale mais aussi à un niveau plus structurant (ex. usine d'eau industrielle sur la presqu'île d'Ambès), ont permis d'économiser 13 millions de m<sup>3</sup> d'eau de prélèvements dans l'Eocène.

**Questions du public :** Cette intervention a suscité des réactions du public sur **la faisabilité et le coût du dessalement de l'eau de mer** en tant qu'alternative au projet. La **localisation et la proximité des 14 forages** a été questionnée. Les participants sont aussi revenus sur **les économies d'eau** qui pourraient limiter les prélèvements dans les nappes (exemple de l'eau potable utilisée pour arroser les infrastructures sportives) ; ainsi que sur les possibles contraintes réglementaires pour l'activité forestière à proximité des futurs puits de forage.

**Réponses apportées :** M. de GRISSAC a rappelé que c'est bien la Commission locale de l'Eau, instance représentative des différents usagers, qui a jugé de la pertinence ou non des différentes alternatives étudiées. Il souligne que le dessalement de l'eau de mer entraînerait un coût important et une consommation d'énergie

largement supérieure aux autres alternatives et que la solution du pompage en Garonne n'est pas envisageable car la qualité de son eau ne répond pas, à certaines périodes de l'année, aux critères réglementaires de potabilisation. Il explique que, si les autres métropoles n'ont pas de champ captant, c'est « *parce qu'elles n'ont pas la chance* » d'avoir une ressource d'aussi bonne qualité que celle des nappes profondes de Gironde.

### Thème 3 : Le projet, objet de la concertation préalable

**Interventions initiales :** **Emilie GRAVELIER**, cheffe de projet à la Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, est ensuite intervenue pour présenter les **caractéristiques techniques du Champ Captant**. Elle a expliqué le choix du nombre et de l'emplacement des forages, qui résulte des études destinées à identifier la solution ayant le moins d'incidence sur les nappes, ainsi que de la station de pompage. Elle a également présenté les différentes options de tracé pour la (ou les) canalisation(s) d'adduction qui permettraient de ramener l'eau sur le réseau de la Métropole, avant qu'elle ne soit en partie distribuée aux syndicats d'eau voisins.

**Questions du public :** Les interventions de l'assemblée ont porté sur les **modalités d'exploitation des forages**, sur les **enseignements des études d'impact** du projet sur les nappes superficielles, sur la possible **introduction d'eau saline dans la nappe** et sur les **volumes d'eau pouvant être transportés au maximum par les canalisations**.

**Réponses apportées :** **Emilie GRAVELIER** a confirmé que les 14 forages seront en exploitation quasiment continue, à savoir 20 h par jour. Elle a par ailleurs expliqué que l'option technique consistant à installer deux conduites d'adduction de 500 mm de diamètre (au lieu d'une seule conduite de 700 mm) n'a pas pour objectif d'augmenter la capacité prélevée, mais simplement de sécuriser les approvisionnements en disposant d'une solution « de secours » en cas de panne sur l'un des deux ouvrages. Le BRGM assure que le risque de salinité de l'Oligocène est écarté, car cette nappe émerge à plusieurs dizaines de kilomètres de la côte.

### Thème 4 : Les effets potentiels du projet

**Interventions initiales :** Deux interventions se sont ensuite enchaînées. D'abord, **Nicolas PEDRON** et **Marc SALTEL**, du bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), ont présenté les **modélisations hydrogéologiques** permettant d'évaluer l'impact du projet sur la ressource en eau en prenant en compte différents scénarios. L'impact du Champ Captant est modéré pour l'exploitation de l'Oligocène, variable pour la nappe du Plio-quadernaire et non significatif sur le milieu superficiel. **Jean-Christophe DOMEK**, de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), a ensuite abordé la question de l'**impact du Champ Captant sur la culture sylvicole**. Les modèles utilisés par l'INRA (qui tiennent compte du modèle hydrogéologique PHONEME du BRGM) concluent que le projet n'aurait pas d'impact significatif sur la croissance des pins maritimes.

**Questions du public :** Une dernière série de questions a été posée à la suite de ces deux présentations. Des inquiétudes ont été soulevées à propos des **indemnités** perçues par les sylviculteurs en cas d'impact du projet sur la forêt et sur les **forages d'eau potable à proximité**, notamment celui de Saumos-Le Temple. La réalisation d'un **état des lieux sanitaire de la forêt avant la mise en œuvre du projet** a été demandée pour pouvoir servir de référentiel d'indemnisation. Les questions ont également porté sur les modèles présentés par le BRGM et l'INRA : calcul de l'incertitude / fixation des seuils significatifs, choix du temps (plus ou moins long) de recharge de la nappe pris en compte... La nécessité de se tourner vers des **économies d'eau** (via des dispositifs hydroéconomiques) a une nouvelle fois été soulignée.

**Réponses apportées :** Concernant le forage de Saumos-Le Temple, **Emilie GRAVELIER** a assuré que des mesures compensatoires sont prévues. Les représentants de Bordeaux Métropole se sont déclarés prêts à étudier la possibilité de réalisation d'une expertise préventive de la forêt. Son président, **Alain ANZIANI**, a également rappelé que des systèmes de réduction d'eau ont déjà été mis en place par la Métropole et qu'une régie de l'eau va être créée avec notamment pour objectif de limiter les déperditions d'eau, mais que cela n'est pas suffisant. Le représentant du BRGM **Nicolas PERDRON** a insisté quant à lui sur le fait que les modèles prennent en compte les scénarios climatiques du GIEC les plus actualisés et les plus « critiques », afin de garantir les résultats les plus exacts possible.

### Interventions de clôture

À la fin de la réunion, **Julie SAMBLAT**, directrice de projets à la Direction de l'eau de Bordeaux Métropole, a rappelé les modalités de participation du public avant d'évoquer les suites possibles de la concertation. De leur côté, les **garantes** ont souligné l'opportunité de l'audience publique comme moment d'expression privilégié, pour les associations notamment. Elles ont demandé que les éléments mentionnés pendant la réunion (études, données, etc.) soient mis en ligne sur le site de la concertation. Finalement, **M. ANZIANI** a remercié l'assemblée de sa présence nombreuse et de sa participation en saluant la clarté des interventions et la richesse des débats.